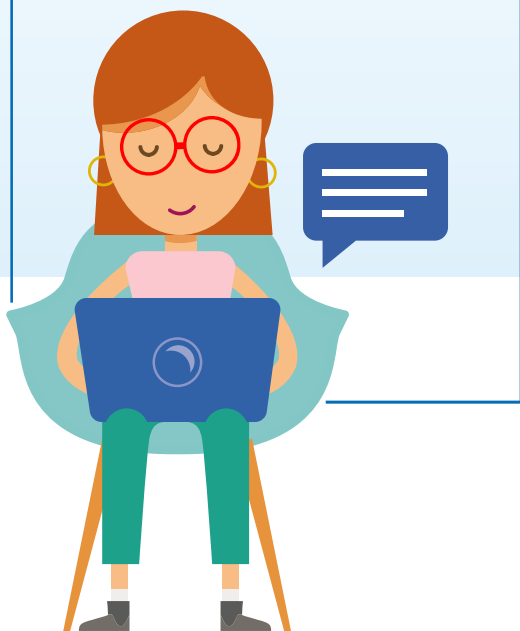


www.lassuranceretraite.fr



SERVICE « DEMANDER UNE RETRAITE DE RÉVERSION »

SON OBJECTIF

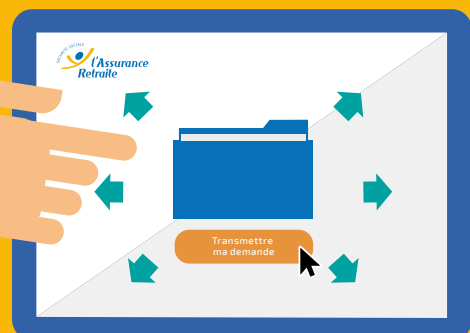
Ce service permet aux assurés de faire une seule demande auprès de tous les régimes de retraite dont dépendait le conjoint décédé, de base et complémentaires.

LE FONCTIONNEMENT

1 L'internaute se connecte ou crée son espace personnel avec FranceConnect sur lassuranceretraite.fr.



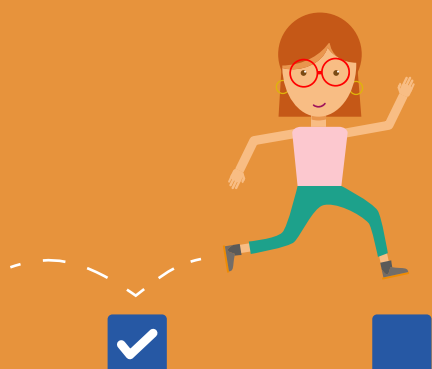
2 Il complète et transmet sa demande de retraite de réversion préremplie, avec ses justificatifs scannés ou photographiés, à l'ensemble des régimes de retraite concernés.



3 Il est informé par email de la réception de sa demande ; elle est examinée par un conseiller dans chacun des régimes.



4 Il peut suivre l'état d'avancement depuis le service en ligne « Suivre ma demande en cours ».



5 Il reçoit par courrier ses notifications de retraite de réversion.

